

Décision

Générale

colonial

Décision n° 9 décision n° 9 du 5 janvier 1938

n° 9

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 janvier 1938

Numéro JO

n° 506 du 31/01/1938

Date du numéro

31 janvier 1938

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent Marchi (Philippe), débarqué à la colonie le 28 décembre 1937, est mis à la disposition du chef de bataillon commandant la milice indigène et affecté au peloton méhariste à compter du jour de son débarquement, en remplacement du sergent -chef Antonietti (Juge) rapatriable.